

Joseph Lajugie
Pierre Delfaud

Les Systèmes économiques

NC

500 969

QUE SAIS-JE ?

~~32~~

33

Les systèmes
économiques

JOSEPH LAJUGIE

Professeur émérite à l'Université de Bordeaux I

avec le concours de

PIERRE DELFAUD

Professeur à l'Université de Bordeaux I

Douzième édition mise à jour

140^e mille

583



16° R

30828

DL-31121989-34858

DU MÊME AUTEUR

- L'industrie et le marché britanniques du charbon*, 1 vol., Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 1939.
- La Sécurité sociale*, 1 vol., Paris, Ed. Bourrelie, 1948.
- Les doctrines économiques*, 1 vol., PUF, 1^{re} éd., 1949, 14^e éd., 1987, traduction en espagnol, 1951 ; en portugais, 1955, 4^e éd., 1976 ; en hébreu, 1963 ; en grec, 1964 ; en catalan, 1972 ; en arabe, 1974 ; en italien, 1974.
- L'industrie et le marché britanniques du charbon depuis 1939*, 1 vol., PUF, 1951.
- Proudhon, textes choisis et commentés*, 1 vol., Dalloz, 1953.
- Les premières étapes de l'unification économique de l'Europe*, 1 vol., Ed. Rivière, 1955.
- Développement économique régional et aménagement du territoire* (en collaboration), 1 vol., Sirey, 1964.
- Bordeaux au XX^e siècle* (en collaboration), 1 vol., Delmas, 1972.
- Les villes moyennes*, 1 vol., Cujas, 1974.
- Vingt-cinq ans d'évolution économique et sociale en Aquitaine (1950-1975)* (en collaboration), 1 vol., Bordeaux, Ed. Bière, 1977.
- Espace régional et aménagement du territoire* (avec P. Delfaud et C. Lacour), 1 vol., Dalloz, 1979, 2^e éd. 1985.

Ce livre a été traduit en langues portugaise, espagnole, catalane, japonaise.



ISBN 2 13 042143 1

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1957
12^e édition mise à jour : 1989, janvier

© Presses Universitaires de France, 1957
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

INTRODUCTION

I. — Systèmes, régimes et structures économiques

Dans le langage courant, on emploie indifféremment les termes système ou régime, pour désigner le cadre général au sein duquel se déroule l'activité économique. On parle tantôt du système capitaliste, tantôt du régime capitaliste ; on exalte ou on voue aux gémonies les systèmes ou les régimes collectivistes ; on évoque avec émotion ou dédain le système ou le régime d'économie artisanale. De même voit-on fréquemment employer, dans un sens analogue, le terme de « structure », fort à la mode mais souvent mal défini. La structure de l'économie, par opposition à la conjoncture, désignerait, dans l'esprit de certains, le système économique lui-même.

Ce sont là pratiques fâcheuses. Il s'agit de notions connexes, certes, mais différentes et dont la confusion aboutit à assimiler les parties et le tout. De ces trois concepts, en effet, celui de système est le plus extensif et recouvre les deux autres. Sans entrer dans les discussions d'écoles qui ne sauraient trouver leur place ici, nous adopterons les définitions suivantes :

Nous définirons le *système économique* comme un ensemble cohérent d'institutions juridiques et sociales au sein desquelles sont mis en œuvre, pour assurer la réalisation de l'équilibre économique, certains moyens techniques organisés en fonction de certains mobiles dominants. Par conséquent, le terme système économique recouvre, à la fois, *les cadres juridiques* (droit public et droit privé) de l'activité économique et *son cadre géographique, les formes* de cette activité, *les procédés techniques* utilisés, *leurs modes d'organisation* et, enfin, un facteur psychologique, le *mobile dominant* qui anime les agents de la production. On retrouve, dans cette analyse, les éléments du système retenus par Werner Sombart : élément psychologique, élément technique, élément

politico-social et les composantes plus complexes dégagées par des auteurs tels Walter Eücken, R. Clemens, M. Walter : cadres géographiques, niveau technique, formes d'activité, régime politique, régime économique, type d'organisation, idéologie. Le terme système ainsi conçu pourra s'appliquer aux cadres les plus larges de l'activité économique. On pourra parler de systèmes d'économie fermée ou d'économie d'échange, de systèmes capitaliste ou collectiviste. Nous en donnerons les critères et cet ouvrage aura essentiellement pour objet d'en préciser l'évolution historique.

Le régime économique n'est qu'un élément du système. C'est l'ensemble des règles légales qui, au sein d'un système économique donné, régissent les activités économiques des hommes, c'est-à-dire leurs faits et gestes en matière de production et d'échange. Ces règles peuvent avoir un double objet :

- les rapports des hommes avec les biens, c'est le régime des biens qui pose le problème de la propriété ;
- les rapports des hommes entre eux, c'est le régime des personnes qui pose le problème de la liberté économique.

S'agissant du *régime des biens*, le régime de propriété privée auquel nous sommes habitués aujourd'hui est une simple catégorie historique. Abstraction faite de tout jugement de valeur sur sa légitimité ou son efficacité, la propriété privée n'est pas la seule base possible d'une société économique. A d'autres époques, des sociétés ont connu, et certaines connaissent de nos jours, des régimes juridiques dans lesquels le titulaire du droit de propriété n'est pas un individu mais un groupe plus ou moins étendu. A la propriété privée peut s'opposer une propriété collective.

En ce qui concerne *le régime des personnes*, les rapports économiques des hommes entre eux posent trois questions, le choix de l'activité de chacun, les conditions d'exercice de cette activité et les rapports entre employeurs et employés. Ce choix sera-t-il libre ou limité ? Cet exercice sera-t-il libre ou réglementé ? Ces rapports seront-ils librement déterminés ou contrôlés ? C'est tout le problème de la liberté économique.

On trouve, à cet égard, une de ces évolutions en spirale, si fréquentes en matière d'institutions sociales ou économiques, comme nous l'avons montré dans un autre volume de cette collection consacré aux *Doctrines économiques*¹. On est parti de régimes

1. Cf. J. Lajugie, *Les doctrines économiques*, 1 vol., coll. « Que sais-je ? », n° 386, 14^e éd., 1987.

dans lesquels n'existaient ni liberté du choix, ni liberté d'exercice des professions, ni libre discussion des conditions de travail pour arriver, d'abord, à la situation opposée de liberté incontrôlée et revenir, de nos jours, à un régime mixte de liberté réglementée. C'est dire que le même système économique peut être assorti de régimes économiques différents et c'est dans ce sens que l'on peut parler de régime libéral ou de régime dirigiste, au sein du système capitaliste.

La notion de *structure économique*, enfin, est à mi-chemin entre celle de système et celle de régime. Elle désigne, pour reprendre la définition de F. Perroux, « les proportions et relations qui caractérisent un ensemble économique localisé dans l'espace et dans le temps », c'est-à-dire les particularités qui donnent sa physionomie propre à une unité économique déterminée. Il convient de souligner aussi, avec Wageman et Ackerman, qu'il s'agit surtout des éléments caractéristiques qui apparaissent relativement stables dans l'ensemble économique considéré et c'est ainsi que la structure s'oppose à la conjoncture.

Ces éléments structurels sont complexes et variés : physiques ou géographiques (climat, relief, richesse du sol et du sous-sol) ; démographiques (niveau de la population, répartition par âge, par sexe, par profession) ; moraux (croyances, habitudes mentales, comportement) ; institutionnels (cadres politiques et juridiques, on retrouve ici le régime économique) ; sociaux (importance, activité des groupes sociaux) ; économiques (part des principales activités, rapports entre production et épargne, entre secteur public et secteur privé, etc.).

On voit ainsi comment se relient les trois notions que nous nous sommes efforcés d'analyser. Le régime économique n'est que l'un des éléments de la structure d'une unité économique donnée. Le système économique, de son côté, est selon l'expression d'André Marchal, une combinaison de structures diverses, liées par des relations relativement stables : c'est un « complexe cohérent de structures ».

II. — Systèmes économiques et niveau de développement

En tant que « complexe cohérent de structures » la notion de système économique s'applique sans difficulté à des formations historiques ou contemporaines bien déterminées : économies pastorale, domaniale, urbaine et artisanale pour les premières,

économies capitaliste et collectiviste pour les secondes. Mais, dans le monde d'aujourd'hui, les écarts qui se sont creusés entre niveaux de développement font que les distinctions sont moins nettes, suivant les pays observés.

Si deux ensembles homogènes ressortent clairement : celui des nations capitalistes industrialisées dont les limites coïncident avec celles de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE) et celui des pays socialistes de l'Est européen regroupés dans le Conseil d'Assistance économique mutuelle (CAEM ou COMÉCON), il n'en est pas de même en ce qui concerne le « Tiers Monde », beaucoup moins cohérent car formé de structures composites et dualistes, les unes héritées de la société traditionnelle, les autres produit de la colonisation et du contact avec les pays industrialisés.

Ce Tiers Monde, dont se réclamaient 77 pays en 1963 et 118 en 1980, a vu son hétérogénéité encore aggravée avec la hausse des prix du pétrole qui a creusé un écart considérable entre les pays producteurs (essentiellement les pays arabes du Proche-Orient), dont le revenu par tête a rattrapé ou même dépassé celui des pays industrialisés, et ceux qui ne bénéficiaient pas de la manne pétrolière. Parmi ces derniers mêmes, les écarts se sont creusés, certains réalisant une industrialisation rapide (Corée du Sud, Taiwan, Brésil), tandis qu'une soixantaine d'autres, dont beaucoup constituent des micro-Etats (moins d'un million, voire moins de 100 000 habitants), restent condamnés à la pauvreté intrinsèque. Ainsi le Tiers Monde des années soixante s'est-il fragmenté en plusieurs Tiers Mondes qui relèvent désormais de préoccupations différentes en ce qui concerne leurs rapports avec les pays développés et l'organisation de leur économie.

Dans ce vaste ensemble, si les systèmes mis en œuvre font parfois explicitement référence à l'un ou l'autre des grands modèles économiques contemporains, tels le collectivisme de la Chine populaire ou le capitalisme libéral du Brésil d'aujourd'hui, dans d'autres cas les options sont moins aisées à distinguer du fait, à la fois, de stratégies mixtes qui se manifestent, par exemple, dans le « réformisme » de l'Inde ou les « socialismes » africains et du dualisme de l'appareil de production : implantations de firmes multinationales côtoyant une agriculture traditionnelle de subsistance.

C'est pourquoi, dans les limites de cet ouvrage, suivant une approche plus économique que géographique, c'est aux systèmes économiques de référence que nous nous attacherons, sans prétendre rendre compte des écarts de développements qui font l'objet d'autres titres de cette collection.

III. — Les divers types de systèmes économiques

Parmi les divers systèmes économiques concevables et qui ont effectivement fonctionné au cours du temps, on peut procéder à un classement soit d'après des critères historiques (List, Hildebrand, Bücher, Sombart), soit d'après des critères purement économiques (Wageman, Eücken).

Devant, à notre tour, choisir ceux de ces éléments qui nous paraissent les plus spécifiques, nous partirons de la définition proposée plus haut pour caractériser le système économique par les cadres juridiques et sociaux, les moyens techniques et les mobiles de l'activité économique, destinée à assurer l'équilibre entre la production et la consommation, entre les biens et les besoins. C'est à partir de cette idée centrale d'équilibre économique que nous distinguerons les divers types de systèmes, puisque tous ont pour fondement une certaine conception de cet équilibre et pour objectif sa réalisation. Cela nous mène à une division dichotomique très simple :

— Ou bien cet équilibre est recherché au sein d'un groupe fermé (famille, domaine rural), les producteurs voulant seulement assurer la satisfaction de leurs propres besoins, en produisant tout ce qu'il leur faut mais seulement ce qu'il leur faut, sans se préoccuper de vendre leurs produits et d'en acheter d'autres ; c'est la conception de l'économie de besoin ; elle correspond aux *systèmes d'économie fermée*.

— Ou bien, au contraire, l'adaptation de la production aux besoins est recherchée dans le cadre de la société tout entière. Dès lors, les producteurs se spécialisent dans certaines activités. Ils ne fabriquent plus que certaines catégories de produits, mais, en contrepartie, ils en fabriquent plus qu'ils n'en sauraient utiliser eux-mêmes. Avec cet excédent de leur production personnelle, ils vont se procurer les autres objets qui leur sont nécessaires. Nous en sommes alors aux *systèmes d'économie d'échange*, entre lesquels une sous-distinction est nécessaire selon le mode d'adaptation pratiqué.

En effet, si, dans l'économie fermée, l'adaptation de la production aux besoins ne peut se faire que par voie d'autorité, le chef de famille ou le seigneur du domaine interprétant souverainement les besoins du groupe, décidant des biens à produire et assignant à chacun sa tâche, dans l'économie d'échange le problème est plus complexe et peut recevoir deux solutions : Dans un premier cas, les besoins peuvent s'exprimer sur le marché sous la forme

d'une demande qui, par sa pression sur les prix, orientera l'offre, c'est-à-dire l'effort des producteurs ; c'est le mécanisme de *l'économie de marché capitaliste*. Dans un second cas, les besoins de la collectivité sont appréciés par une autorité centrale qui établit entre eux une certaine hiérarchie et décide des biens à produire, c'est le mécanisme de *l'économie de plan collectiviste*.

Est-il besoin de préciser que, dans la pratique, ces systèmes n'existent pas à l'état pur et qu'ils ne succèdent pas brutalement les uns aux autres ? Tout système concret comporte des éléments d'époques et de types divers, dont les uns sont des survivances du système antérieur, tandis que d'autres annoncent le suivant. C'est ainsi que le passage de l'économie fermée à l'économie d'échange ne s'est pas réalisé d'un bond, mais par la lente transition de l'économie artisanale dont subsistent encore d'importants secteurs dans les pays les plus évolués. C'est à cette évolution progressive que nous consacrerons la première partie de cet ouvrage.

De même, les deux grands systèmes d'économie d'échange, économie de marché capitaliste et économie de plan collectiviste, constituent seulement des « modèles » élaborés par le raisonnement et dont les systèmes concrètement appliqués se rapprochent plus ou moins étroitement, quitte, bien souvent, à emprunter l'un à l'autre. C'est dans cet esprit que la deuxième et la troisième parties seront consacrées, respectivement, à l'économie de marché capitaliste et l'économie de plan collectiviste, sans que cet ordre implique une hiérarchie de valeurs ou l'affirmation d'une succession irréversible à laquelle l'histoire ne permet nullement de conclure.

PREMIÈRE PARTIE

*DE L'ÉCONOMIE FERMÉE
À L'ÉCONOMIE
D'ÉCHANGE*

Au stade primitif des sociétés et pendant une longue période de leur évolution, l'activité économique reste très réduite car elle est seulement une activité de production sans échanges. Chacun pourvoit à ses besoins (alimentation, vêtement, logement), en produisant tout ce qui lui est nécessaire et seulement cela. Cette situation correspond, on le conçoit, à un degré de civilisation peu évoluée, comportant des besoins peu nombreux et une technique rudimentaire.

Au fur et à mesure que se développent, de pair, besoins et civilisation, l'activité économique va s'intensifier et se diversifier. Elle fait, peu à peu, éclater les cadres géographiques étroits au sein desquels elle se déroulait au début ; on passe de l'économie domestique à l'économie domaniale et à l'économie urbaine, phases correspondant respectivement à la prédominance d'une activité pastorale, agricole ou artisanale. A ce dernier stade, d'ailleurs, l'économie de besoin tend, de plus en plus, à faire place à une économie d'échange qui s'épanouira après les longs siècles de gestation du Moyen Âge.

Ce schéma général d'évolution correspond à celui enregistré, à peu près, dans tous les pays d'Europe occidentale. On ne saurait trop insister, cependant, sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une succession linéaire et continue. Elle a été coupée de nombreuses alternances, d'anticipations restées sans confirmation immédiate, mais aussi de retours temporaires et partiels aux situations antérieures, tel, entre le VI^e et le XI^e siècles le retour de l'Europe occidentale à une économie de besoin fermée, alors que le monde antique avait connu une active économie d'échange.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE PASTORALE

L'économie domestique pastorale est celle des sociétés primitives. Parler, à son sujet, de système économique constitue presque un abus de langage, tant elle reste fragmentaire et inorganisée.

I. — Les cadres géographiques et sociaux

1. **L'unité économique.** — La cellule de l'activité économique est la famille. C'est dans le cadre de l'unité familiale qu'est réalisée, sous l'autorité du père de famille, l'adaptation de la production aux besoins des membres du groupe. Pour avoir une vue exacte du système, il ne faut pas oublier que la famille antique constitue un groupe plus large que la famille moderne. Il comprend toutes les personnes issues d'un même ancêtre commun vivant ; il s'agrandit encore par la polygamie et l'esclavage.

2. **La division du travail.** — La répartition des tâches et des produits entre les membres du groupe familial est assurée autoritairement par le père de famille. C'est lui qui assigne à chacun sa tâche en fonction de son sexe, de son âge, de sa force physique, de ses aptitudes naturelles. C'est lui qui fixe les objectifs de production et répartit les produits obtenus, conformément aux besoins de chacun.

Les traditions, les croyances religieuses ou magiques continuent de jouer un rôle prépondérant dans l'organisation de la production ou de la consommation. L'activité économique n'est pas encore le résultat d'un calcul réfléchi.

II. — Les formes de l'activité économique

Cette activité reste très faible, très rudimentaire et ne se développera que lentement. L'élevage en est longtemps la forme unique ; il reste encore prédominant quand la famille commence à se livrer à d'autres tâches.

1. **Elevage et culture.** — De nombreux historiens et sociologues pensent que les peuples primitifs sont passés par trois phases successives, selon un schéma d'image d'Epinal, dont la valeur scientifique appelle de sérieuses réserves :

La cueillette. — Au début, les hommes vivent essentiellement des ressources offertes spontanément par la nature. C'est le stade de la cueillette des fruits naturels, de la pêche des poissons, de la chasse des animaux sauvages.

L'élevage. — Un premier progrès consistera, pour eux, à ne pas se contenter, comme nourriture, des animaux croissant et se multipliant d'eux-mêmes, mais à sélectionner les espèces, à les domestiquer et à en faire l'élevage rationnel. Cet élevage constituera pendant longtemps la seule activité productrice des peuplades primitives ; c'est, aujourd'hui encore, celle des peuples nomades.

L'agriculture. — Un pas de plus est franchi lorsque, aux fruits offerts par une végétation spontanée, l'homme s'efforcera de substituer les produits d'une culture du sol, en choisissant certaines graines comme il a sélectionné certaines races d'animaux. Cette culture reste, d'ailleurs, rudimentaire, la terre étant travaillée superficiellement avec des instruments de bois.

2. **Industrie.** — La production industrielle est encore plus lente à voir le jour et restera longtemps extrêmement faible. Elle prend la forme de *très petite production artisanale*.

L'apparition d'artisans spécialisés dans certaines fabrications industrielles est la conséquence des guerres. La capture des prisonniers révèle la diversité des aptitudes de peuples voisins et ce sont des étrangers qui s'installent comme artisans et forment le premier noyau d'activité professionnelle.

3. **Commerce.** — Les échanges sont longtemps inexistantes ; ils s'établissent difficilement et restent entravés par des rites et des formalités compliquées.

et pourra, par le contrôle qu'il exerce sur les autres (répartition des matières premières ou du crédit), accélérer sa propre expansion ; on encouragera, en même temps, l'alignement du secteur privé sur le secteur mixte et celui du secteur artisanal sur le secteur coopératif de manière à réaliser leur élimination progressive et à rendre possibles, en fin de compte, la nationalisation du commerce et de l'industrie et la collectivisation de l'agriculture.

Le crédit, l'industrie lourde et le commerce extérieur seront les premières branches nationalisées. En même temps, une vaste réforme agraire, intéressant 47 millions d'hectares et 450 millions de paysans, transformera un régime semi-féodal de propriété foncière en un régime de petite propriété paysanne. Ceci permettra, dans l'immédiat, le développement indispensable de la production agricole, mais ne devra constituer qu'une étape vers l'introduction de la coopération dans l'exploitation agricole, puis vers la collectivisation progressive des moyens de production.

2. **Les premiers plans quinquennaux**, lancés sur ces bases en 1953 et 1958, ne tendent pas à une croissance harmonisée de toutes les branches de production, mais à un développement systématiquement déséquilibré, sur le modèle soviétique, destiné à permettre un essor économique plus rapide. Comme en URSS, priorité absolue est donnée à l'industrie lourde, afin de rendre possible, en cinq ans, un doublement de la production industrielle et de fournir une puissante base matérielle à l'édification d'une économie socialiste que l'on escompte voir se réaliser en quinze ans.

En matière agricole, dès 1958, la petite propriété privée des terres et des animaux, fruit de la réforme

agraire, est remplacée par la coopérative socialiste comportant, non seulement travail en commun, mais propriété commune de la terre, à l'exception de la maison d'habitation.

En même temps, un gros effort est fait pour industrialiser les campagnes, sur la base de la Commune populaire, unité de cinquante mille habitants ou plus, groupant en une cellule sociale unique paysans, ouvriers, agriculteurs, tous affectés aux tâches de production. La priorité absolue de la métallurgie est réaffirmée et la production de fonte et même de fer et d'acier encouragée, à partir de hauts fourneaux de campagne, de forges, de petits ateliers, grâce à l'emploi des masses humaines mobilisées pour « le bond en avant » de l'économie chinoise. Cette politique d'industrialisation rurale se double d'un programme de développement des industries clefs : acier, construction mécanique, pétrole, engrais.

Les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des efforts déployés, en dépit de proclamations statistiques optimistes. Très vite, devant le déclin de la production agricole, les Communes ramenées au rôle de cadres administratifs et de fédérations de coopératives agricoles.

3. La rupture avec l'URSS en 1960 (retrait des experts, suspension des fournitures) provoque une crise économique grave. Cela va entraîner une révision des priorités, jusqu'alors admises en matière de développement industriel, et faire tolérer, pour assurer la remise en marche de l'économie, le recours aux stimulants individuels, dans les entreprises industrielles comme en milieu rural.

La première place est donnée à l'agriculture qui devient le fondement de l'économie nationale, devant

l'industrie légère et l'industrie lourde. Cette dernière doit réorienter son activité en vue non seulement d'équiper l'industrie, mais d'aider au développement de l'agriculture, par la production de machines agricoles et d'engrais.

Le *III^e Plan* (1966-1970) reste fondé sur le principe d'une liaison intime des deux secteurs, notamment par le biais d'une industrialisation progressive de l'agriculture, mais la Révolution culturelle, si elle affecte peu la production agricole, désorganisera profondément l'industrie. Avec le *IX^e Congrès* du Parti communiste chinois, en 1969, on revient à une plus grande rigueur, en matière économique comme en matière politique. La croissance retrouve son rythme des années cinquante ; le commerce extérieur est encouragé, pour assurer les techniques de pointe nécessaires aux progrès d'une économie de plus en plus diversifiée.

Le *IV^e Plan* (1971-1975) et le *V^e Plan* (1976-1980) mettront l'accent sur le développement des industries chimique, minière, sidérurgique, sur les infrastructures portuaires et le transport du pétrole. Leur application sera profondément perturbée par la disparition de Chou En-Lai et de Mao Tsé-Toung.

4. Depuis la mort de Mao Tsé-Toung et l'éviction de « la bande des Quatre », la politique suivie relève d'une combinaison de la planification et de l'économie de marché permettant le recours à des stimulants matériels, avec une certaine décentralisation de gestion au profit des entreprises et un appel à la participation de capitaux étrangers.

De nouveaux objectifs, à première vue assez impressionnants, ont été définis pour la planification chinoise, en 1976 et 1978, par Hua-Go-Feng et Deng-

Xiao-Ping. Ils se présentaient comme une fusée à trois étages : un plan de rattrapage sur trois ans (1978-1980) donnant la priorité à l'énergie, à l'exploitation des matières premières et aux transports ; un plan de cinq ans (1980-1985) qui devait voir augmenter de moitié la production de céréales, doubler celle d'acier et celle de pétrole ; enfin un plan de quinze ans (1981-2000) qui devrait mener la Chine, au début du XX^e siècle, au niveau d'une grande puissance industrielle et lui permettre d'assurer à sa population le niveau de consommation d'un pays développé.

On mesure l'ambition et la portée de ce nouveau « grand bond en avant », si l'on songe qu'il impliquerait un quadruplement du produit national global pour que son niveau par habitant soit porté au niveau actuel de ceux du Mexique ou du Brésil, ce qui, en tout état de cause, exige la poursuite d'une politique rigoureuse de limitation des naissances.

Pour l'instant, priorité est reconnue à la consommation pour « la satisfaction des besoins du peuple », tandis que les taux d'accumulation sont réduits de 30 % à quelques 25 %. Pour ce faire, la gestion du secteur agricole est profondément remaniée avec la réforme de 1979 par le démantèlement des Communes populaires, l'extension du secteur privé et le retour à une production familiale grâce à l'instauration d'un quasi-fermage d'Etat et à la revalorisation des prix d'achats. Dans le secteur artisanal, les associations économiques entre familles sont encouragées pour absorber l'excédent de population rurale. Dans le secteur industriel, si l'industrie lourde reste planifiée centralement, l'innovation majeure est l'ouverture de la Chine aux investisseurs étrangers dans un ensemble de zones économiques spéciales et de villes portuaires (sur les côtes ou sur les grands deltas fluviaux) qui

doivent, à la fois, servir de pôles de développement pour promouvoir ces régions et de bases de réexportation en vue d'assurer l'équilibre du commerce extérieur. Le risque de voir ainsi s'accroître les inégalités de revenu est considéré comme un facteur de dynamisme, tout comme la généralisation des stimulants matériels. Enfin, en ce qui concerne le régime des prix, on s'oriente vers un système à trois niveaux : maintien de prix planifiés pour les produits de base, prix flottants (fourchettes) pour la plupart des produits industriels, prix quasiment libres pour les denrées alimentaires secondaires et les biens artisanaux. L'image du balancier entre gestion centralisée et décentralisée est, plus que jamais, appropriée à l'évolution de l'économie chinoise.

Au total, les pays collectivistes partis d'un schéma théorique plus rigide que les pays capitalistes n'ont pas été, plus que ceux-ci, à l'abri de profonds changements dans leurs méthodes de gestion économique au cours des dernières décennies. Les plus importants furent la place donnée au critère de rentabilité pour les entreprises, entendu comme leur contribution à la production nette de la société (URSS) et l'évolution vers un socialisme concurrentiel (Yougoslavie), voire un socialisme de marché (Tchécoslovaquie, Hongrie) ou une économie mixte (Chine).

Oscar Lange avait prévu, dès 1957, la substitution à la planification intégrale et rigide de nouvelles méthodes de direction de l'économie reconnaissant, respectivement, au plan et au marché un rôle spécifique, lorsque, une fois la période de transition terminée, la nouvelle société socialiste serait devenue « mûre ». Mais si ce « socialisme concurrentiel » suppose le fonctionnement d'un véritable marché entre les en-

treprises socialistes et les individus, il ne s'agit, ni pour lui, ni pour W. Brus ou O. Sik, de livrer l'économie socialiste aux rapports marchands ; il entend maintenir le plan dans la tâche essentielle de fixer des objectifs à long terme, en laissant au marché le soin de provoquer les ajustements nécessaires, par le canal des prix, redevenus en partie des indices alternatifs de choix.

Ces changements ont-ils favorisé une amélioration sensible de la productivité et de l'efficacité économiques ? Il est difficile de porter une réponse globale, les résultats variant sensiblement de pays à pays. Ce qui est certain, c'est qu'aucune de ces économies n'a encore trouvé de nouvel équilibre dans son système de gestion économique et l'avenir des réformes plus radicales actuellement engagées en URSS reste plein d'aléas. Ainsi, contrairement aux années trente, ce n'est pas le capitalisme mais le socialisme qui paraît, aujourd'hui, le plus en question.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nécessairement schématique, de l'évolution des grands systèmes économiques, il convient de s'interroger sur leur devenir.

Le thème de la convergence a été mis à l'honneur par des auteurs tels que Tinbergen ou Galbraith, soulignant que le capitalisme se « socialiserait » par la prise en compte des besoins collectifs, tandis que le collectivisme se « libéraliserait » par la réintroduction des lois du marché. Si cette convergence des systèmes n'est pas évidente en ce qui concerne les régimes juridiques mis en œuvre, il n'en reste pas moins que les économies industrialisées de l'Est et de l'Ouest connaissent aujourd'hui des difficultés communes de fonctionnement.

Qu'il s'agisse du régime des biens ou du régime des personnes, les clivages persistent. La propriété privée des moyens de production n'a pas explicitement réapparu dans le système socialiste tandis qu'elle demeure la règle dans le capitalisme, les avancées du secteur public et nationalisé ayant été contrebalancées par des tendances de sens inverse. De même, la liberté du travail reste une notion sans signification dans la plupart des pays de l'Est (Yougoslavie exceptée), où les unités de production n'ont pas d'autonomie de décision en matière d'embauche et encore moins de licenciement, et où le développement de l'initiative privée ne va pas jusqu'au rétablissement de rapports

salariaux entre employeurs et employés. Par contre, en Occident, même si la protection des salariés devant le risque de perte de leur emploi a progressé, les désajustements du marché du travail et le chômage massif sont une triste réalité.

Cependant, sur le plan fonctionnel, les évolutions des deux grands systèmes contemporains montrent qu'à défaut de convergence, terme sans doute encore impropre, une problématique commune apparaît au moins sur trois points essentiels.

C'est tout d'abord le nouveau dualisme qui se dessine, dans les économies industrialisées de l'Est, comme dans celles de l'Ouest — rappelant ainsi un trait déjà caractéristique du Tiers Monde — entre un secteur « institutionnel », fait d'unités de production importantes respectant les règles dominantes, et un secteur « informel », ou « souterrain », toléré par les pouvoirs officiels, de la Tchécoslovaquie à l'Italie, de la Pologne à l'Espagne pour ne prendre que ces exemples, et qui prospère à l'écart des réglementations étatiques, assurant des revenus d'appoint non négligeables aux populations concernées.

C'est aussi la coexistence, dans les deux systèmes, d'activités économiques régulées *a priori*, grâce à des programmes étatiques « lourds » concernant les industries d'armement ou la conquête spatiale, la fourniture d'énergie, les infrastructures de base, les grands services collectifs, et d'une production laissée à l'initiative des différentes unités de production dans des domaines tels que l'agriculture, les industries de biens de consommation et certains types d'activités de services qui devront s'ajuster, *a posteriori*, suivant des mécanismes de marché.

C'est enfin la question centrale du pouvoir économique, et même du pouvoir tout court, désormais

partagé, à l'Est comme à l'Ouest, entre un petit nombre de dirigeants de grandes entreprises et les représentants politiques désignés par le jeu électoral ou le parti dominant. Dès 1941, Burnham prédisait « l'ère des managers ». La fin du xx^e siècle confirme la montée de « l'économisme », les valeurs éthiques ou culturelles passant au second plan et il est révélateur de constater que, si en pleine phase de prospérité, à la fin des années soixante, des voix s'élevaient pour contester la logique de la croissance à tout prix, elles ne sont plus entendues, lorsque survient la crise dont l'issue est espérée d'une vague d'innovations conforme au schéma schumpétérien.

Marx et Keynes, chacun à sa manière, voyaient la « solution du problème économique », le premier dans l'avènement d'un système entièrement nouveau, le collectivisme, le second dans une simple intervention raisonnée dans le cadre d'un capitalisme qui ne serait plus abandonné à des automatismes aveugles. Cent ans après la mort de l'un et la naissance de l'autre, les systèmes économiques contemporains montrent à l'évidence que l'on est loin du compte, sans même qu'il soit besoin d'évoquer l'état de sous-développement que connaissent encore les deux tiers de l'humanité.



BIBLIOGRAPHIE

- Aganbeguian (A.), *Perestroïka, le double défi soviétique*, Economica, 1987.
- Asselain (J.-C.), *Plan et profit en économie socialiste*, FNSP, 1980.
- Bauchet (P.), *Le Plan dans l'économie française*, Le Seuil, 1986.
- Baudin (L.), *Le corporatisme*, LGDJ, 1941.
- Bergère (M.-Cl.), *L'économie de la Chine populaire*, PUF, « Que sais-je ? », 4^e éd., 1983.
- Bettelheim (C.), *Problèmes théoriques et pratiques de la planification*, Maspero, 3^e éd., 1977.
- Brus (W.), *Problèmes généraux de fonctionnement de l'économie socialiste*, Maspero, 1968.
- Caire (G.), *L'économie yougoslave*, Ed. ouvrières, 1962.
- Chambre (H.), *Le Marxisme en Union soviétique*, Ed. du Seuil, 1955.
- *L'économie planifiée*, PUF, « Que sais-je ? », 8^e éd., 1980.
- Chavance (B.), *Le système économique soviétique*, Nathan, 1988.
- *Régulation, cycles et crises dans les économies socialistes. (Direction de)*, Ed. EHESS, 1987.
- Cotta (A.), *Le capitalisme*, PUF, « Que sais-je ? », 3^e éd., 1983.
- Deleyne (J.), *L'économie chinoise*, Ed. du Seuil, 2^e éd., 1975.
- Delfaud (P.), *Keynes et le keynésianisme*, PUF, « Que sais-je ? », 4^e éd., 1986.
- *Les théories économiques*, PUF, « Que sais-je ? », 1986.
- Fourastié (J.), *Les Trente Glorieuses (1946-1975)*, Fayard, 1979.
- Garrigou-Lagrange (A.) et Passet (R.), *Systèmes et structures*, Dalloz, 4^e éd., 1976.
- George (P.), *L'économie de l'URSS*, PUF, « Que sais-je ? », 16^e éd., 1985.
- Guillaume (P.) et Delfaud (P.), *Nouvelle histoire économique*, t. II : *Le XX^e siècle*, A. Colin, 2^e éd., 1980.
- Hauser (H.), *Les débuts du capitalisme*, PUF, 1927.
- Kornai (J.), *Socialisme et économie de la pénurie*, Economica, 1987.
- Lajugie (J.), *La Sécurité sociale*, Ed. Bourrelier, 1948.
- *Les doctrines économiques*, PUF, « Que sais-je ? », 14^e éd., 1987.
- Lavigne (M.), *Les économies socialistes soviétiques et européennes*, A. Colin, 3^e éd., 1979.
- Lavigne (M.) et Andrew (W.), *La réalité socialiste, crise, adaptation, progrès*, Economica, 1985.
- Lefebvre (H.), *Le Marxisme*, « Que sais-je ? », PUF, 20^e éd., 1987.
- Lemoine (F.), *L'économie chinoise*, La Découverte, 1986.
- Marczewski (J.), *Planification et croissance économique dans les Démocraties populaires*, 2 vol., PUF, 1956.
- *Crise de la planification socialiste*, PUF, 1973.
- Massé (P.), *Le plan ou l'anti-hasard*, Gallimard, 1965.

- Neurisse (A.), *L'économie sociale*, PUF, « Que sais-je? », 1983.
Nove (A.), *L'économie soviétique*, Economica, 1980.
Olivier-Martin, *L'organisation corporative de la France d'Ancien Régime*, Sirey, 1938.
Pascallon (P.), *La planification de l'économie française*, Masson, 1974.
Perroux (F.), *La coexistence pacifique*, 3 vol., PUF, 1958.
Piettre (H.), *Economie dirigée d'hier et d'aujourd'hui*, Médicis, 1947.
Quinet (E.) et Touzery (L.), *Le plan français, mythe ou nécessité*, Economica, 1986.
Schumpeter (J.), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, 1972.
Sombart (W.), *L'apogée du capitalisme*, Payot, 1932.
Thurnwald, *L'économie primitive*, Payot, 1937.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PREMIÈRE PARTIE	
<i>DE L'ÉCONOMIE FERMÉE</i>	
<i>A L'ÉCONOMIE D'ÉCHANGE</i>	
CHAPITRE PREMIER. — L'économie domestique pastorale..	10
— II. — L'économie domaniale agricole	14
— III. — L'économie urbaine artisanale	17
DEUXIÈME PARTIE	
<i>L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ CAPITALISTE</i>	
CHAPITRE PREMIER. — La formation du capitalisme.....	29
— II. — Le capitalisme libéral	36
— III. — Le capitalisme interventionniste	47
TROISIÈME PARTIE	
<i>L'ÉCONOMIE DE PLAN</i>	
<i>COLLECTIVISTE</i>	
CHAPITRE PREMIER. — Le schéma théorique de l'économie collectiviste.....	87
— II. — L'économie collectiviste de l'URSS ...	92
— III. — Les économies collectivistes des Démocraties populaires et de la Chine.....	107
CONCLUSION	122
BIBLIOGRAPHIE	125
	127

